

SALON DE LA PHOTO : FOCUS SUR LES PAYSAGES URBAINS

Le 17e salon photo se déroulera du 4 au 12 avril prochain à la Samoisienne où plus de 30 photographes exposeront leurs œuvres. Cette année encore, le thème du salon autorise une grande diversité de sujets. Chaque photographe rivalisera de créativité et de sensibilité pour présenter l'incroyable foisonnement de la vie en ville. Le thème de cette édition inclut la vie humaine mais aussi la vie végétale et animale. Autant d'angles de vue qui sauront surprendre les visiteurs venus apprécier ces clichés originaux.

EXPLORER LE QUOTIDIEN URBAIN

Ce 17e salon photo accueillera deux invités d'honneur qui nous régaleront de leurs images étonnantes. Chantal Ledain présentera la ville végétale, animale et humaine avec humour et esthétique. Michel Perret, de son côté, mettra en lumière la ville

Directeur de la publication :
Michel Chariau
Coordination :
Anne-Sophie Michat
Denis Montel

Samois-sur-Seine
17^e SALON PHOTO 2026
du 4 au 12 avril



La vie en ville
Invités d'honneur: Chantal Ledain et Michel Perret

Tous les jours: 14h/19h (18h dimanche 12 avril)
+ Weekend et lundi 6 avril: 10h/12h30

Salle des fêtes La Samoisienne - 7 Bis Avenue de la Libération
Renseignements: 06 88 08 03 24 - samois.expos@gmail.com
GPS 48.452269, 2.743344

Entrée libre



Re pas plier sur la voie publique

vivante, prise sur le vif, avec beaucoup d'originalité.

PLUS DE 200 CLICHÉS SUR LE FOISONNEMENT DE LA VIE EN VILLE

Les photographes sélectionnés, tous passionnés, présenteront leur vision au travers de plus de 200 photos. Chacune d'elle s'inscrit comme un véritable témoignage, un « regard », qui par sa diversité ne manquera pas de susciter l'intérêt des visiteurs.

17e salon de la photo de Samois-sur-Seine

Du 4 au 12 avril
La Samoisienne
7 bis avenue de la Libération
Entrée libre
Contact :
06 88 08 03 24
samois.expos@gmail.com

Rédaction :
Mairie de Samois-sur-Seine
Place de la République
77920 Samois-sur-Seine
01 64 69 54 69
mairie@samois-sur-seine.fr
www.samois-sur-seine.fr
www.facebook.com/villagedesamois

14 - 29 MARS

La peintre samoisienne Astrid Delacourcelle nous invite à redécouvrir les paysages de bord de Seine qui font partie intégrante de son quotidien. Ils lui inspirent une fascination particulière pour les ports fluviaux et maritimes, lieux qu'elle arpente et qui nourrissent sa création. À la Passerelle des Arts, l'artiste joue à domicile puisque c'est elle qui est, avec le sculpteur Alain Vandembrouck, à l'origine de cette très belle galerie au cœur du village. Ne manquez pas d'aller naviguer vers ce lieu culturel multifacettes pour y découvrir ses peintures.

Du 14 au 29 mars
Vernissage le 14 mars à 18h
Vend, sam 15h-19h
Dimanche 10h-13h et 15h-18h
La Passerelle des Arts



15 MARS

1er tour des élections municipales et communautaires
La Samoisienne

22 MARS

2ème tour des élections municipales et communautaires
La Samoisienne


ÉVÉNEMENT

AMÉNAGEMENT DES QUAIS EN DEUX TEMPS

Les travaux d'aménagement des quais ont débuté le 9 février sur le Quai des Plâtreries et se poursuivent jusqu'au 13 mars. Cette intervention constitue la première phase d'un projet qui se prolongera ensuite sur le Quai Franklin Roosevelt. L'objectif est d'améliorer les déplacements, de renforcer la sécurité et d'embellir durablement cette partie du village. Sur le Quai des Plâtreries, les aménagements visent à apaiser la circulation et à mieux partager l'espace public. Une zone limitée à 20 km/h est mise en place pour favoriser la cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes. Un chaucidou matérialisera un espace pour les cyclistes sur une chaussée trop étroite pour accueillir une piste classique. Le projet comprend également des dispositifs de réduction de la vitesse, des chicanes végétalisées, une écluse, la réfection complète de l'enrobé et la réorganisation du stationnement. Des aménagements paysagers et l'utilisation de matériaux qualitatifs contribuent à la mise en valeur des quais. Ces travaux auront un impact concret, notamment pour les riverains. La circulation est interdite du lundi au vendredi, de 8h à 17h, et le stationnement est restreint pendant toute la durée du chantier. Certains arrêts de bus ne sont pas des-

servis pendant cette période. À l'issue de cette première phase, les travaux se poursuivront sur le Quai Franklin Roosevelt. Ils répondront aux mêmes objectifs de réfection de la chaussée, d'apaisement de la vitesse et de sécurisation des mobilités douces, avec une attention particulière portée à la valorisation de cet espace de promenade apprécié. La commune remercie les habitants pour leur compréhension. Retrouvez toutes les informations sur samois-sur-seine.fr.


ÉDITO

POUR VOUS ET AVEC VOUS

Les élections municipales se préparent, mais la vie de la commune continue. Vous trouverez dans ce Samois-Infos un rappel des actions en cours, en particulier les travaux sur les quais, et les essais programmés d'une nouvelle balayeuse. Ces deux projets nécessitent une réelle participation de votre part. Sur les quais d'abord, parce que le déroulement du chantier, dans des conditions climatiques difficiles, requiert patience et respect des contraintes pour limiter au maximum les perturbations. Dans toutes les rues ensuite pour le balayage. Vous avez souhaité que la balayeuse passe des deux côtés de la chaussée. Il ne peut donc plus y avoir de stationnement lors du passage. Ce n'est qu'une matinée, mais votre adhésion au système est primordiale. Avec les expositions, les sondages et le PLUI, les élections, votre mois de mars promet d'être bien occupé ...

MICHEL CHARIAU

LE PLUI ENTRE EN VIGUEUR

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal a été approuvé le 16 octobre 2025 en conseil communautaire. Celui-ci entre à présent en application en lieu et place des PLU communaux apportant une réglementation qui protège et préserve le territoire. C'est l'achèvement d'une procédure prescrite le 24 mars 2021 qui a duré 4 ans pour aboutir au document qui sera l'outil d'urbanisme réglementaire du Pays de Fontainebleau pour les 15 prochaines années (2040). À consulter sur pays-fontainebleau.fr.



TÉLÉCONSULTATIONS À LA PHARMACIE

Un nouveau service pour faciliter l'accès aux soins.

La pharmacie de la Seine dispose désormais d'un espace de téléconsultation Médadom. Ce service permet aux patients de consulter un médecin généraliste à distance, directement depuis la borne installée au sein de l'officine, dans un espace dédié.

La borne est équipée de dispositifs médicaux connectés, tels qu'un tensiomètre, un thermomètre ou encore un oxymètre, permettant de transmettre au praticien des données utiles à l'établissement d'un diagnostic précis.

Cette solution facilite l'accès aux soins, notamment en cas d'indisponibilité rapide d'un médecin traitant.

Les rendez-vous peuvent être pris en ligne sur doctolib.fr ou directement auprès de l'équipe de la pharmacie, selon les créneaux disponibles.

TRAVAUX DE VOIRIE

Une opération de rebouchage de nids-de-poule a été réalisée la semaine dernière dans plusieurs rues de la commune afin d'assurer la sécurité des usagers, qu'il s'agisse des automobilistes, des cyclistes ou des piétons. Ces interventions qui permettent de limiter les risques liés aux dégradations ponctuelles de la chaussée s'inscrivent dans le cadre de l'entretien courant de la voirie communale. Un suivi de l'état des chaussées est assuré tout au long de l'année pour identifier les besoins et programmer les interventions nécessaires. Malheureusement, elles ne peuvent être réalisées sous la pluie

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES 2026

Le premier et le deuxième tour des élections se tiendront les 15 et 22 mars prochain.

Le bureau de vote sera installé à **La Samoienne** et accueillera les électeurs **de 8h à 18h**, sans interruption. Pour pouvoir voter, il est impératif de présenter une pièce d'identité. Sont notamment acceptés comme justificatifs d'identité une carte nationale d'identité, un passeport, un permis de conduire sécurisé ou encore une carte vitale avec photographie (retrouvez la liste exhaustive des titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité sur samois-sur-seine.fr). Il est recommandé d'apporter votre dernière carte électorale afin de faciliter les opérations et de fluidifier le passage au bureau de vote.

Afin de limiter votre temps d'attente, il est conseillé d'éviter les horaires de forte affluence, en particulier à l'ouverture et en fin de journée. Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du scrutin, vous avez la possibilité d'établir une procuration en ligne sur maprocuration.gouv.fr. Cette démarche permet à un électeur inscrit sur les listes électorales de voter en votre nom.

VOLONTAIRE POUR DÉPOUILLER ?

Si vous êtes disponibles pour participer au dépouillement, signalez-vous auprès de la mairie par courriel, par téléphone ou directement à l'entrée du bureau de vote le jour des élections.

UNE NOUVELLE BALAYEUSE À L'ESSAI

La municipalité engage un test avec un nouveau prestataire pour le nettoyage des rues les 13 et 14 avril prochain.

Évaluer l'efficacité du passage régulier d'un nouveau type de balayeuse à jet d'eau haute pression qui balaye, aspire les résidus et nettoie, c'est l'objectif de ce premier test. Pour cette expérimentation, la machine interviendra en deux temps. Elle passera dans le centre-ville le **lundi 13 avril**, puis dans le reste du village le **mardi 14 avril**, à chaque fois **entre 9h et 14h**. Son passage nécessitent un accès complètement dégagé à l'ensemble de la chaussée, **il est donc impératif que tous les véhicules soient retirés des rues aux horaires indiqués.**

UNE CHAUSSÉE DÉGAGÉE POUR UNE OPÉRATION RÉUSSIE

Les riverains sont donc invités à prendre leurs dispositions afin de libérer le stationnement sur voirie durant le créneau



d'intervention. C'est la réussite de cette organisation qui conditionne la qualité du nettoyage et le bon déroulement de l'opération. Pour les habitants ne disposant pas de place de stationnement privative, nous rappelons que le village compte plusieurs parkings publics : parking du cimetière (34 places), parking Aristide Briand (60 places) et parking de la Samoisième (80 places). Retrouvez toutes les informations et un plan précisant le jour d'intervention rue par rue sur samois-sur-seine.fr



BIODÉCHETS SONDAGE DU SMICTOM

Que faites-vous de vos épluchures ? Pratiquez-vous le compostage ? Broyez-vous vos végétaux ? Votre avis intéresse votre syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers. Le SMICTOM de la Région de Fontainebleau souhaite mieux connaître les habitudes et les besoins des usagers et usagères, par rapport aux déchets alimentaires et végétaux. Les résultats viendront alimenter une étude qui a pour objectif de réduire la quantité des ordures ménagères et de mieux valoriser ces déchets alimentaires et végétaux. Ce questionnaire est anonyme et son remplissage prend environ 5 minutes. Attention, vos réponses ne seront prises en compte qu'une fois le questionnaire terminé et validé. Une question ? Contactez le SMICTOM au 0800 133 895 ou sur smictom-fontainebleau.fr



SCANNEZ CE
QR CODE POUR
PARTICIPER

PLUS DE 5 TONNES DE DÉCHETS RAMASSÉS !

Les dépôts sauvages de déchets restent un réel problème sur le territoire de la commune et portent atteinte à la qualité de notre cadre de vie. L'an dernier, **les services techniques ont collecté et acheminé en déchèterie 5,64 tonnes de déchets** abandonnés sur l'espace public. Ces interventions représentent un coût important pour la collectivité et mobilisent du temps ainsi que des moyens humains qui pourraient être consacrés à d'autres missions d'entretien et d'amélioration de l'espace communal. Nous vous rappelons que les déchets doivent être déposés en déchèterie ou collectés selon les modalités prévues. Tout abandon sur la voie publique constitue une infraction passible d'amende.